



HAL
open science

Le baron d'Holbach, premier républicain plébéien de l'Ancien Régime ?

Paul Chauvin-Madeira

► **To cite this version:**

Paul Chauvin-Madeira. Le baron d'Holbach, premier républicain plébéien de l'Ancien Régime ?. Le républicanisme avant la République, May 2019, Malakoff, France. hal-03849700

HAL Id: hal-03849700

<https://hal.science/hal-03849700>

Submitted on 12 Nov 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Dans leur monumentale *Histoire de la république en France. Des origines à la V^e République*, Jacques de Saint-Victor et Thomas Branthôme dressent une typologie des républicains français qu'ils répartissent en quatre sensibilités idéal-typiques : libérale, conservatrice, jacobine et plébéienne¹. Cette dernière catégorie particulièrement bien défendue par les nombreux révolutionnaires du long XIX^e siècle, eut ses premiers représentants dès le XVIII^e siècle, avec des auteurs comme Paul-Henri-Thiry d'Holbach (1723-1789)² auquel les deux auteurs réservent une place de choix aux côtés de Diderot, de La Mettrie ou encore d'Helvétius³.

Ranger d'Holbach parmi les républicains est tout à fait recevable dès lors que l'on ne réduit pas le républicanisme à la défense d'un régime sans roi – a « *kingless regime* » comme disaient les révolutionnaires Anglais du XVII^e siècle – mais qu'on y voit plus largement une opposition au régime absolutiste dans lequel le roi gouverne seul des sujets passifs. Si d'Holbach n'était pas partisan d'un régime républicain *stricto sensu*⁴, il fut l'épicentre d'une série d'attaques lancées à partir des années 1770 contre le modèle absolutiste⁵. Grâce au pouvoir constituant originaire dont il fut l'un des premiers théoriciens⁶, il souhaitait instaurer une monarchie tempérée⁷ par une

¹ J. de SAINT-VICTOR, T. BRANTHÔME *Histoire de la république en France. Des origines à la V^e République*, Paris, Economica, coll. « Corpus Histoire du Droit », 2018, p. 7-22.

² Sur la vie et l'œuvre de ce personnage central des Lumières, on dispose de trois études générales, anciennes mais encore utiles : W.-H. WICKWAR, *Baron d'Holbach. A Prelude to the French Revolution*, London, G. Allen and Unwin, 1935 ; P. NAVILLE, *Paul Thiry d'Holbach et la philosophie scientifique au XVIII^e siècle*, [1943], Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque des idées », 1967 ; V. W. TOPAZIO, *D'Holbach's moral philosophy : its background and development*, Genève, Institut et musée Voltaire, 1956. Deux monographies plus récentes sont venues éclairer des points particuliers : le milieu (A. C. KORS, *D'Holbach's Coterie. An Enlightenment in Paris*, Princeton, Princeton University Press, 1976) et l'art d'écrire du baron (A. SANDRIER, *Le style philosophique du baron d'Holbach. Conditions et contraintes du prosélytisme athée en France dans la seconde moitié du XVIII^e siècle*, Paris, H. Champion, coll. « Les Dix-huitièmes siècles ; n° 81 », 2004). On doit enfin mentionner les actes de deux colloques consacrés aux matérialistes en général et à d'Holbach en particulier : S. AUDIDIÈRE (dir.) *et alii, Matérialistes français du XVIII^e siècle. La Mettrie, Helvétius, d'Holbach*, Puf, coll. « Fondements de la politique », 2006, p. 249-351 et *Le baron d'Holbach et la littérature clandestine*, Numéro spécial de *La lettre clandestine*, n° 22, 2014, dont on peut recommander la conclusion d'Alain Sandrier qui fait le point sur « [l'] Actualité des études sur le baron d'Holbach », p. 145-153.

³ J. de SAINT-VICTOR, T. BRANTHÔME *Histoire de la république en France*, *op. cit.*, p. 17-18 et p. 146-152.

⁴ C'était déjà l'opinion de Claude Nicolet, dans la première monographie française de l'histoire de la république, *L'idée républicaine en France (1789-1924). Essai d'histoire critique*, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque des histoires », 1982, p. 86. Mais d'autres historiens sont nuancés, par ex. E. C. LADD, « Helvetius and D'Holbach : "La Moralisation de la Politique" », *Journal of the History of Ideas*, vol. 23, 1962/2, p. 227 et 231 ; É. CARCASSONNE, *Montesquien et le problème de la constitution française*, *op. cit.*, p. 332-334.

⁵ S. BAUDENS, *Défenses et justifications de la monarchie absolue en France au XVIII^e siècle (1715-1789)*, Thèse dactylographiée d'histoire du droit, Aix-Marseille III, s.n., 2007, p. 364 et s.

⁶ Cf. *Éthocratie*, *op. cit.*, ch. II, p. 10 et *La politique naturelle*, *op. cit.*, t. 1, disc. III, § 6-8, p. 94-97 et § 17, p. 110-111 et § 19, p. 114-116.

⁷ J. de SAINT-VICTOR, T. BRANTHÔME *Histoire de la république en France*, *op. cit.*, p. 148 et 150. Avec des mots parfois différents, le reste de l'historiographie ne dit pas autre chose : V. W. TOPAZIO, *D'Holbach's moral philosophy : its background and development*, Genève, Institut et musée Voltaire, 1956, p. 150 ; E. C. LADD, « Helvetius and D'Holbach : "La Moralisation de la Politique" », *Journal of the History of Ideas*, vol. 23, 1962/2, p. 226-229 ; P. NAVILLE, *Paul Thiry d'Holbach et la philosophie scientifique*, *op. cit.*, p. 380 ; BOULAD-AYOUB, « Les idées politiques de d'Holbach et la Déclaration des Droits de 1789 », *Philosophiques*, vol. 18, 1991/2, p. 131 ; É. GOJOSSE, *Le concept de république en France (XVI^e-XVIII^e siècle)*, Aix-en-Provence, PUAM, coll. « Histoire des Idées Politiques ; n° 13 », 1998,

assemblée représentative⁸. En deux mots, d'Holbach était partisan de l'ancienne « monarchie républicaine »⁹ que l'on peut définir comme un régime mixte offrant à tous les citoyens la possibilité de participer au gouvernement selon leur état et ainsi de promouvoir le bien commun et le règne des lois¹⁰. En ce sens large, d'Holbach était républicain.

Mais doit-on ajouter le qualificatif de « plébéien » à ce baron richissime et mondain autour de qui se réunissait une véritable coterie philosophique¹¹ ? On peut essayer en distinguant l'homme de l'œuvre, en acceptant de ne pas déduire les idées du pedigree et de ne pas réduire tout privilégié au conservatisme. Or, le même baron qui recevait le Tout-Paris dans son palais de la rue Royale Saint-Roch, exposait les idées les plus radicales des Lumières. Pour Jacques de Saint-Victor et Thomas Branthôme, quatre d'entre elles sont typiquement plébéiennes : la défense de l'athéisme, du droit de résistance, du cosmopolitisme et de l'égalité. Compte tenu de l'ampleur de des sources étudiées dans leur volumineuse *Histoire de la république en France*, ils n'ont pu développer en détails ces quatre points. Étant donné l'ampleur de l'œuvre prolifique du baron¹², on ne peut pas non plus le faire ici, dans cette modeste contribution. On peut en revanche utiliser l'espace qui nous est offert pour rechercher ces quatre valeurs à travers un angle spécifique, celui de la doctrine militaire du baron. Après d'autres¹³, les auteurs de l'*Histoire de la république en France*, rappellent que d'Holbach est favorable à une « armée de citoyens propriétaires »¹⁴, deux termes qui invitent à nuancer le cosmopolitisme et l'égalitarisme prêtés au baron (I). Les deux autres traits du républicanisme plébéien sont en revanche largement confirmés par le caractère athée et anarchiste du soldat holbachien (II).

I. Un soldat patriote et propriétaire

p. 289-293 et 301 ; C. DEVELLENES, « A fourth Musketeer of social contract theory : the political thought of the baron d'Holbach », *History of political thought*, vol. XXXIV, 2013/3, p. 466-467.

⁸ *La politique naturelle*, *op. cit.*, t. 1, disc. III, § 29-30, p. 131-135 ; disc. IV, § 14-16, p. 177-182 ; *id.*, *Éthocratie*, *op. cit.*, ch. II, p. 16-17. Sur ce projet, G. BENREKASSA, « D'Holbach et le problème de la nation représentée », *Recherches sur Diderot et sur l'Encyclopédie*, n° 8, 1990/1, p. 79-87 ; A. SLIMANI, *La modernité du concept de nation au XVIII^e siècle (1715-1789) : apports des thèses parlementaires et des idées politiques du temps*, Aix-en-Provence, PUAM, coll. « Histoire des institutions et des idées politiques ; n° 27 », 2004, p. 354-355 ; J. BOULAD-AYOUB, P.-M. VERNES, *Aux Fondements théoriques de la représentation politique*, Québec, PUL, coll. « Mercure du nord », 2007, p. 53-55.

⁹ James B. COLLINS, *La Monarchie républicaine : État et société dans la France moderne*, Paris, Odile Jacob, coll. « Travaux du collège de France », 2016.

¹⁰ Et reprise par Jacques de Saint-Victor et Thomas Branthôme : *Histoire de la république en France*, *op. cit.*, p. 6-7 et p. 31-49. Voir aussi J. de SAINT-VICTOR, « La "monarchie républicaine", une vieille tradition française ? », *Revue des deux mondes*, Octobre 2016, p. 39-49.

¹¹ Voir A. C. KORS, *D'Holbach's Coterie : An Enlightenment in Paris*, Princeton, Princeton University Press, 1976.

¹² Pour une délimitation des nombreux écrits attribués, à tort ou à raison, au baron d'Holbach, on lira : J. VERCRUYSE, *Bibliographie descriptive des écrits du baron d'Holbach*, Paris, Minard, coll. « Bibliothèque ; n° 2 », 1971.

¹³ Par ex. P. LURBE, « D'Holbach et le "whig canon" », *Dix-huitième siècle*, n° 23, 1991, p. 321-323 ; C. DEVELLENES, « A fourth Musketeer of social contract theory : the political thought of the baron d'Holbach », *History of political thought*, vol. XXXIV, 2013/3, p. 461.

¹⁴ J. de SAINT-VICTOR, T. BRANTHOME *Histoire de la république en France*, *op. cit.*, p. 150.

Les deux auteurs de l'*Histoire de la république en France* insistent sur le cosmopolitisme du baron qui représente un « trait particulier du républicanisme plébéien »¹⁵, moins sur son égalitarisme plutôt modéré, sans commune mesure avec la doctrine communiste de ses successeurs¹⁶. La figure du soldat patriote invite à nuancer le premier point (A) et celle du soldat propriétaire à nier franchement l'égalitarisme du baron (B).

A. Un soldat patriote

La figure du soldat patriote semble *a priori* difficile à trouver chez un auteur qui, à rebours de la plupart des républicains, assimile le patriotisme antique au fanatisme religieux. Pour d'Holbach, il s'agit de deux formes d'amour exclusif pour la patrie (céleste ou terrestre) qui imposent l'intolérance la plus cruelle à l'égard des étrangers et, ce qui nous intéresse ici, exposent leurs fidèles à sacrifier bêtement leur vie :

« Il est beau, nous dit-on, de mourir pour la patrie ; mais est-ce mourir pour la patrie que de verser son sang pour celui qui l'opprime, ou qui, pour de vils intérêts étrangers à la patrie, conduit ses citoyens au carnage »¹⁷ ?

L'aliénation mortelle décrite dans ce passage est consubstantielle à la guerre qui est par nature une « source féconde de calamités »¹⁸. Même les guerres victorieuses sont des désastres pour les « milliers de victimes » ennemies et amies confondues sur les terres détruites des pays dépeuplés¹⁹; même la guerre strictement défensive fondée sur la nécessité est, pour les sujets, « une maladie convulsive dont la durée les accable et les conduit à la mort »²⁰. En fait, la guerre n'amuse que les princes, ces « monstres » couronnés pour qui c'est un « jeu » de « faire périr des millions de soldats »²¹. Contre eux, d'Holbach préconise la constitution d'une « ligue universelle »²² typique du cosmopolitisme des Lumières²³.

¹⁵ J. de SAINT-VICTOR, T. BRANTHOMÉ *Histoire de la république en France*, *op. cit.*, p. 150-151.

¹⁶ J. de SAINT-VICTOR, T. BRANTHOMÉ *Histoire de la république en France*, *op. cit.*, p. 150.

¹⁷ *Système social*, *op. cit.*, t. 2, ch. XV, p. 167. Dans le même sens, *La Morale universelle ou les devoirs de l'homme fondés sur la nature*, Amsterdam, Marc-Michel Rey, 1776, t. 2, s. IV, ch. III, p. 52 et 55.

¹⁸ *La politique naturelle*, *op. cit.*, t. 1, disc. III, § 25, p. 126.

¹⁹ *La politique naturelle*, *op. cit.*, t. 2, disc. VIII, § 5, p. 193. Dans le même sens : *Système social*, *op. cit.*, t. 2, ch. XI, p. 118-119.

²⁰ *La politique naturelle*, *op. cit.*, t. 2, disc. VIII, § 7, p. 195-196.

²¹ *Éthocratie*, *op. cit.*, ch. V, p. 69 ; *La politique naturelle*, *op. cit.*, t. 1, disc. VIII, § 5, p. 193.

²² *Ibidem*.

²³ Sur ce point : M. ANGENOT, *L'antimilitarisme : idéologie et utopie*, Québec, Les Presses de l'université de Laval, 2003, p. 2-3 ; B. ARCIDIACONO, *Cinq types de paix. Une histoire des plans de pacification perpétuelle (XVII^e-XX^e siècles)*, [2011], Genève, Graduate Institute Publications, 2015, p. 39 ; C. DEVELLENES, « Utility contra utilitarianism : Holbach's international ethics », *Journal of International Political Theory*, vol. 10, 2014/2, p. 197-199.

On croit cependant nécessaire d'ajouter qu'il s'agit d'un partisan pessimiste du cosmopolitisme : même s'il croit en l'unité du genre humain et espère que l'amour de l'humanité règnera un jour dans les cœurs de tous les hommes²⁴, d'Holbach préfère construire dès aujourd'hui la paix sur un équilibre des forces²⁵. Celui-ci est certes plus raisonnable puisqu'il se fonde sur l'égoïsme éclairé des princes poussés à la prudence par leur intérêt bien compris. Mais la raison est impuissante devant les passions. La haine, l'ambition ou l'envie peuvent aveugler un prince sur ses véritables intérêts. L'orgueil peut le convaincre qu'il a toutes les chances d'emporter une victoire rapide et l'intelligence pour éviter que la ligue ne l'en empêche. Une attaque ennemie reste donc toujours une éventualité à laquelle un bon gouvernement doit se préparer. Le « bon citoyen » également, qui doit cultiver la vertu de courage, une « disposition utile, louable et vertueuse », dès lors qu'elle le porte « à défendre et à servir sa patrie, aux dépens même de sa vie contre ses vrais ennemis »²⁶. La république doit être animée d'un « esprit militaire »²⁷ qui contredit franchement le cosmopolitisme précité du baron. Quant à l'étranger, s'il « est en droit d'attendre [...] des marques de la bienveillance universelle qui est due à tous les hommes »²⁸ et bénéficier de l'hospitalité ou de l'assistance de la république holbachienne, il doit aussi s'attendre à être combattu s'il lui montre quelque signe d'hostilité.

B. Un soldat propriétaire

La « préférence » du baron d'Holbach « pour une armée de citoyens propriétaires »²⁹ à la place d'une « armée de métier, qui n'est faite que de mercenaires dociles, dévoués au prince qui les paie »³⁰, le rattache indéniablement aux républicains italiens ou anglais longuement étudiés par J. G. A. Pocock³¹. Il admire la lucidité de ces « zélés patriotes [qui] se sont fortement

²⁴ En ce sens, voir par ex. *Système social*, *op. cit.*, t. 1, I^e partie, ch. IV, p. 40-41 et ch. VIII, p. 77-78 ; *id.*, *La Morale universelle*, *op. cit.*, t. 2, s. II, ch. XIII, p. 125-126.

²⁵ B. ARCIDIACONO, *Cinq types de paix. Une histoire des plans de pacification perpétuelle (XVII^e-XX^e siècles)*, [2011], Genève, Graduate Institute Publications, 2015, p. 39 ; C'était déjà l'opinion de Pierre Naville (*Paul Thiry d'Holbach et la philosophie scientifique*, *op. cit.*, p. 389-391).

²⁶ *Système social*, *op. cit.*, t. 1, I^e partie, ch. II, p. 107. Dans le même sens : *Système de la nature*, *op. cit.*, part. II, ch. XIV, p. 570 ; *Morale universelle*, *op. cit.*, t. 1, s. II, ch. XIII, surtout p. 125-126 ; *La politique naturelle*, *op. cit.*, t. 1, disc. II, § 27, p. 82 et disc. IV, § 1^{er}, p. 159, § 10, p. 170.

²⁷ *La politique naturelle*, *op. cit.*, t. 2, disc. VIII, § 10, p. 201. L'expression fut déjà utilisée dans le t. 1, disc. IV, § 21, p. 192.

²⁸ *La morale universelle*, *op. cit.*, sect. IV, ch. VII, t. 3, p. 157.

²⁹ J. de SAINT-VICTOR, T. BRANTHOMÉ *Histoire de la république en France*, *op. cit.*, p. 150.

³⁰ P. LURBE, « D'Holbach et le "wbig canon" », *Dix-huitième siècle*, n° 23, 1991, p. 321-323.

³¹ cf. J. G. A. POCOCK, *Le moment machiavélien : la pensée politique florentine et la tradition républicaine atlantique*, [1975], tr. fr. L. Borot, Paris, Puf, coll. « Léviathan », 1997, p. 137-138, p. 187-188, p. 208-212, p. 217-218, p. 288-291, p. 370-372, p. 413-418.

élevés contre les armées perpétuelles (*standing armies*) » suppôts du « gouvernement militaire »³². Il partage leur nostalgie à l'égard des « nations anciennes » de citoyens-soldats, jugées « plus libres que les modernes, parce qu'elles étaient armées »³³ et pouvaient ainsi se défendre contre les tyrans. D'Holbach tire de l'histoire antique la preuve que « les citoyens propriétaires de terres étaient les meilleurs soldats »³⁴ comme l'ont maintes fois montré les « armées courageuses des Grecs et des Romains » formées de « citoyens, [de] cultivateurs, [de] propriétaires »³⁵. Conformément à la tradition républicaine, il juge donc les citoyens-soldats plus efficaces sur le champ de bataille et moins dangereux pour la Cité que les soldats de métier.

Conformément à son anthropologie matérialiste qui fait de « l'intérêt l'unique mobile des actions humaines »³⁶, d'Holbach souhaite que les soldats soient recrutés parmi les propriétaires à l'exclusion des « fainéants, [...] vagabonds, des gens sans feu ni lieu & mêmes souvent [des] malfaiteurs »³⁷ qui composent trop souvent les armées du XVIII^e siècle. Les propriétaires ont en effet intérêt à défendre la patrie pour sauver indirectement « leurs possessions »³⁸. C'est pour ce mobile égoïste certes, mais o combien puissant, qu'ils sont « attachés à la patrie, intéressés à son bien-être »³⁹. Les pauvres ne pourraient-ils pas manifester le même attachement dès lors qu'ils seraient placés dans la même situation par une audacieuse politique redistributrice⁴⁰ ? C'est sans doute ce qu'imagineront les révolutionnaires du XIX^e siècle mais certainement pas d'Holbach dont l'œuvre constitue « l'apologie la plus décidée »⁴¹ des inégalités économiques et de la division du travail. Il n'hésite pas à écrire que les soldats forment « une *classe* de citoyens destinés à défendre les autres contre les entreprises du dehors »⁴² ; il n'hésite pas même à reprendre le vocabulaire traditionnel de l'Ancien Régime en divisant la

³² *La contagion sacrée op. cit.*, t. 1, p. 83, note (34) et de même : *La politique naturelle, op. cit.*, t. 2, disc. V, § 18, p. 27 ; *Système social, op. cit.*, t. 2, part. II, ch. XV, p. 163-174.

³³ *Système social, op. cit.*, t. 2, II^e partie, ch. XV, p. 164. Son jugement n'aura pas varié dans *La Morale universelle* (voir t. 4, s. IV, ch. V, p. 103).

³⁴ *Système social, op. cit.*, t. 2, II^e partie, ch. XV, p. 165, note (57).

³⁵ *La morale universelle, op. cit.*, t. 4, s. IV, ch. V, p. 103. De même : *La politique naturelle, op. cit.*, t. 2, disc. V, § 14, p. 21.

³⁶ *Système de la nature op. cit.*, part. I, ch. XV, p. 237-239. Dans le même sens, *id.*, *La politique naturelle, op. cit.*, t. 1, disc. I, § 4-5, p. 8-10 ; § 13, p. 23-24 ; disc. III, § 2, p. 90 ; *Système social, op. cit.*, t. 1, I^e partie, ch. VI, p. 61-63.

³⁷ *La morale universelle, op. cit.*, t. 4, s. IV, ch. V, p. 103.

³⁸ *La politique naturelle, op. cit.*, t. 2, disc. V, § 14, p. 21.

³⁹ *Éthocratie, op. cit.*, ch. II, p. 26-27.

⁴⁰ Certains suggèrent des réformes modérées en ce sens : C. DEVELLENES, « A fourth Musketeer of social contract theory : the political thought of the baron d'Holbach », art. préc., p. 461-462 et p. 474, qui admet toutefois que d'Holbach « justifies natural inequality » (p. 475).

⁴¹ J.-F. SPITZ, *L'amour de l'égalité, op. cit.*, p. 13, p. 84-87 et p. 126-132. Cette interprétation est classique : P. NAVILLE, *Paul Thiry d'Holbach et la philosophie scientifique, op. cit.*, p. 372-378 ; R. MAUZI, *L'idée du bonheur dans la littérature et la pensée françaises au XVIII^e siècle*, [1960] ; Genève, Slatkine Reprints, coll. « Référence ; n° 1 », 1979, p. 151-155 ; C. DEVELLENES, « D'Holbach radical : contrat social et éthocratie dans la pensée politique du baron », in M. Garcia-Alonso (dir.), *Les lumières radicales et le politique. Études critiques sur les travaux de Jonathan Israël*, Paris, Honoré Champion, 2017, p. 324-325.

⁴² *La politique naturelle, op. cit.*, t. 1, disc. IV, § 21, p. 189. Nous soulignons. Pour d'autres occurrences du terme : t. 1, disc. IV, § 21, p. 188 ; *id.*, *Éthocratie, op. cit.*, ch. V, p. 62, 64 et 71, ch. X, p. 185-186 ; *La morale universelle, op. cit.*, t. 4, s. IV, ch. V, p. 111.

société en différents « ordres »⁴³ où sont réunis les citoyens d'un même « état »⁴⁴ en tant qu'ils exercent le même « métier »⁴⁵, la même « profession »⁴⁶. Avec ceux qui travaillent dans l'agriculture, le commerce ou l'artisanat, ceux qui gouvernent et ceux qui jugent – et même ceux qui prient⁴⁷, n'hésite pas à écrire le philosophe matérialiste ! –, ceux qui combattent assurent une fonction vitale dans un corps social très complexe⁴⁸.

Tellement vitale d'ailleurs que d'Holbach parle d'une « noblesse citoyenne »⁴⁹, expression qui traduit bien l'idée que les soldats propriétaires représentent l'élite sociale et morale de la société. Pour le philosophe en effet, les hommes ne sont pas égaux devant la vertu. La nature distingue les hommes physiquement, intellectuellement mais aussi moralement, par leur physionomie mais aussi par leur « tempérament »⁵⁰. Le courage est l'une de ces dispositions que la nature distribue inégalement entre les hommes. En principe, c'est une vertu civique exigible, par définition, de tous. Mais c'est une vertu polymorphe dont la « valeur guerrière » n'est qu'une des facettes, à côté de la patience, de la fermeté ou encore de la tempérance, qui n'est « pas également nécessaire à tous les membres d'une société »⁵¹. Il est vrai qu'on lit dans *La Politique naturelle* que « tout citoyen doit concourir au bien public », remarquent Jacques de Saint-Victor et Thomas Branthôme⁵²; mais d'Holbach précise ensuite que chacun doit concourir « à sa manière », exactement comme l'auraient dit Loyseau ou Domat⁵³. Chacun doit cultiver la forme de courage propre à son état et l'état militaire n'est accessible qu'à certains citoyens.

La figure du soldat patriote et propriétaire nous porte à conclure, d'une part, que d'Holbach ne prend pas au sérieux son propre projet cosmopolite et, d'autre part, qu'il ne croit pas à l'égalité entre les hommes et ne souhaite pas l'abolition de la propriété privée. Si le cosmopolitisme et l'égalitarisme sont des points essentiels du dogme plébéien, d'Holbach est un hérétique. Doit-on alors le ranger dans l'une des trois autres tendances du républicanisme

⁴³ Par ex. *La politique naturelle, op. cit.*, t. 1, disc. IV, § 11, p. 172 et § 21, p. 192 ; t. 2, disc. VI, § 8, p. 70 ; *Éthocratie, op. cit.*, ch. II, p. 30, ch. XIII, p. 249.

⁴⁴ Par ex. *La politique naturelle, op. cit.*, t. 1, disc. IV, § 21, p. 192 ; *Éthocratie, op. cit.*, ch. V, p. 59, ch. XIV, p. 285.

⁴⁵ Par ex. *La politique naturelle, op. cit.*, t. 2, disc. VIII, § 10, p. 201 ; *Éthocratie, op. cit.*, ch. V, p. 63 et 66 ; ch. X, p. 184-185.

⁴⁶ Par ex. *Système social, op. cit.*, t. 2, II^e partie, ch. XV, p. 167 ; *id.*, *La morale universelle, op. cit.*, t. 4, s. IV, ch. V, p. 98, 102 et 114.

⁴⁷ *Éthocratie, op. cit.*, ch. X, p. 185.

⁴⁸ *La politique naturelle, op. cit.*, t. 1, disc. III, § 28, p. 130.

⁴⁹ *Éthocratie, op. cit.*, ch. V, p. 58-59.

⁵⁰ *Système de la nature op. cit.*, I^e partie, ch. IX, p. 93. Dans le même sens : *id.*, *La morale universelle, op. cit.*, t. 1, s. I, ch. III, p. 9.

⁵¹ *La morale universelle, op. cit.*, t. 2, s. II, ch. XIII, p. 127.

⁵² J. de SAINT-VICTOR, T. BRANTHÔME *Histoire de la république en France, op. cit.*, p. 150.

⁵³ *La politique naturelle, op. cit.*, t. 1, disc. IV, § 11, p. 172-173.

français ? La figure du soldat athée et anarchiste l'interdit et nous ramène au républicanisme plébéien.

II. Un soldat athée et anarchiste

L'auteur du *Système de la nature* est accusé d'avoir pris la tête d'un « complot athée »⁵⁴. Si cette accusation est infondée, il faut néanmoins admettre que d'Holbach est le champion d'un nouvel « athéisme militant » qui « d'accusé, devient accusateur »⁵⁵ du christianisme jugé contraire au bonheur de l'individu et au bien de la cité. La supériorité du soldat athée sur son antithèse chrétienne en administre la preuve (A). Le *Système de la nature* a par ailleurs été accusé de préparer les « plus affreuses révolutions »⁵⁶. On se gardera bien de mesurer ici l'influence réelle de l'auteur sur la Révolution française. On peut en revanche admettre que l'œuvre contient une des systématisations les plus poussées du droit de résistance auquel le matérialisme hobbachien donne une coloration singulière dès lors que l'individu est seul juge de la nécessité d'obéir ou de résister aux ordres du gouvernement⁵⁷. Dans ces conditions où la légitimité se fonde *in fine* sur le consentement des gouvernés, le citoyen-soldat peut être qualifié du terme d'anarchiste certes anachronique⁵⁸, mais intéressant pour signifier aux lecteurs d'aujourd'hui l'originalité de la doctrine politique du baron d'Holbach (B).

⁵⁴ G. MINOIS, *Histoire de l'athéisme*, op. cit., p. 215-217 et l'ensemble de la quatrième partie de l'ouvrage sur le XVIII^e siècle. Sur l'athéisme du baron, voir plus spécifiquement A. C. KORS, « The Atheism of d'Holbach and Naigeon », in M. Hunter and D. Wootton (ed. by), *Atheism From the Reformation to the Enlightenment*, Oxford, Clarendon Press, 1992, p. 273-300 et, du même, « The Age of Enlightenment », in S. Bullivant and M. Ruse, (ed. by), *The Oxford Handbook of Atheism*, Oxford, Oxford University Press, 2013, p. 202-208 ; A. SANDRIER, *Le style philosophique du baron d'Holbach*, op. cit.

⁵⁵ J. VERNETTE, *L'athéisme*, Paris, Puf, coll. « Que sais je ? ; n° 1291 », 1998, p. 36-47. Dans le même sens, Catherine Maire, parle d'un « athéisme politique » qui « dénonce les conséquences politiques et sociales de la religion », « D'Holbach et le paradigme. De l'utilité sociale de la religion », *La Lettre clandestine*, n° 22, 2014, p. 68-69 et *passim*.

⁵⁶ J. de SAINT-VICTOR, T. BRANTHOMÉ *Histoire de la république en France*, op. cit., p. 151-152.

⁵⁷ Certains commentateurs estiment au contraire que d'Holbach « *defends a tranquil kind of revolution, and is very cautious in his defence of a right of rebellion* », C. DEVELLENNES, « A fourth Musketeer of social contract theory : the political thought of the baron d'Holbach », art. préc., p. 462.

⁵⁸ Quoique abondamment utilisé, le terme était polysémique et péjoratif, comme l'a montré M. DELEPLACE, *L'anarchie de Mably à Proudhon (1750-1850). Histoire d'une appropriation polémique*, Lyon, ENS Éditions, coll. « Sociétés, espaces, temps », 2001.

A. Un soldat athée

Aussi surprenant que cela puisse paraître, la doctrine chrétienne a longtemps admis l'hypothèse d'un « païen vertueux »⁵⁹, prêt à se sacrifier pour sa patrie sans pourtant avoir l'espoir d'une place au paradis⁶⁰. Cette hypothèse était corroborée par l'histoire militaire de l'Antiquité et, pour les uns, expliquée par la quête de la gloire terrestre et, pour d'autres, justifiée par la force de l'amour du bien commun naturellement mis par Dieu dans l'âme humaine. Mais les choses changent au XVIII^e siècle : les apologistes sentent alors l'urgence de défendre la religion attaquée par des impies comme d'Holbach qui représente « la quintessence de l'athée des Lumières »⁶¹. Pour convaincre les autorités de les combattre, il faut démontrer le caractère subversif de leurs idées et, pour ce faire, quoi de mieux que de stigmatiser leurs effets perniciose sur le moral des troupes ? Quoi de pire pour l'État que la perspective d'une armée paralysée par la peur de la mort violente ? Pour les apologistes, seule la croyance en l'immortalité de l'âme peut encourager les soldats au sacrifice suprême.

D'Holbach l'admet : cette croyance peut aisément assouvir le désir de vivre que « la nature [a] inspiré à tous les hommes » et c'est ce qui explique qu'il n'y ait « rien de plus universellement répandu »⁶². Mais à supposer qu'elle soit vraie, cette idée n'en suscitait pas moins de terribles angoisses chez les croyants qui ne sont jamais assurés que Dieu les destine bien au paradis et non à l'enfer. Pour d'Holbach, le prix est trop lourd à payer, d'autant plus qu'il existe une alternative matérialiste qui exige peut-être une réflexion plus poussée, mais qui produit sans doute des résultats plus apaisants. Les sages épicuriens ont en effet montré qu'il était possible de renoncer au désir naturel mais non nécessaire d'immortalité, dès lors que l'on comprend que le « néant » sur lequel ouvre la mort est en fait vécu comme un « sommeil profond »⁶³. Dans ces

⁵⁹ Notion utilisée récemment par Matthew S. Kempshall, *The common good in late medieval political thought*, Oxford, Clarendon Press ; New York, Oxford University Press, 1999, notamment p. 171. Le païen vertueux renvoie plus largement aux débats du XVII^e siècle entre jésuites, jansénistes et libertins sur l'éternel sujet des rapports entre la nature et la grâce en matière morale. Sur les acteurs, les occasions et les arguments de ces débats, voir B. CHEDOZEAU, « L'Histoire et l'anthropologie humanistes des Jésuites (XVII^e siècle) », *Revue des sciences philosophiques et théologiques*, t. 93, 2009/4, p. 697-728.

⁶⁰ Sur ce point, qu'on nous permette de renvoyer à notre thèse, *L'obligation militaire sous l'Ancien Régime*, Paris, LGDJ, coll. « Institut Universitaire Varenne – Collection des Thèses ; n° 165 », 2018, p. 142-166.

⁶¹ A. C. KORS, « The Age of Enlightenment », in S. Bullivant and M. Ruse, (ed. by), *The Oxford Handbook of Atheism*, Oxford, Oxford University Press, 2013, p. 206 pour la citation et, plus largement, p. 202-208. Sur l'attitude des apologistes, voir Pierre NAVILLE, *Paul Thiry d'Holbach et la philosophie scientifique*, *op. cit.*, p. 108-121 ; M. CURRAN, *Atheism, Religion and Enlightenment in Pre-Revolutionary Europe*, Woodbridge ; Rochester, Royal Historical Society ; Boydell Press, coll. « Royal Historical Society studies in history », 2012, notamment p. 5-8, p. 23-40 ; et S. ALBERTAN-COPPOLA, « D'Holbach et la littérature apologétique », *La Lettre clandestine*, n° 22, 2014, p. 85-97.

⁶² L'ensemble de cette argumentation est détaillé dans le *Système de la nature*, *op. cit.*, part. I, ch. XIII, p. 198-203.

⁶³ *Système de la nature op. cit.*, part. I, ch. XIII, p. 204 et ch. XIV, p. 224.

conditions, un soldat athée peut affronter le risque de mort violente, beaucoup plus que son camarade chrétien qui craint de passer l'éternité en enfer.

Supérieur au christianisme quand il s'agit de préparer l'homme à mourir, l'athéisme l'est aussi quand il s'agit d'engager le citoyen à servir l'État. D'Holbach concède que « les vrais chrétiens » sont sans doute les « meilleurs citoyens de la cité d'en-haut » ; mais c'est pour mieux en déduire qu'ils font de très « mauvais citoyens de la cité d'en bas »⁶⁴ qu'ils abandonnent pour ne pas verser le sang de leur prochain, même quand il s'agit d'un ennemi. Une telle interprétation littérale du devoir de charité universel est certes minoritaire, seulement pratiquée par les « quakers & mennonites [qui] ne portent point les armes » et sont sans doute « plus conséquents que les autres chrétiens »⁶⁵ qui n'hésitent pas à combattre leur prochain dès lors qu'il ne partage pas leurs croyances. Pour l'écrasante majorité des chrétiens en effet, la charité impose d'aimer Dieu et Son peuple à l'exclusion de Ses ennemis. Ainsi réduit, l'amour du prochain n'est plus qu'une « charité meurtrière »⁶⁶ révélatrice d'une profonde « cruauté religieuse »⁶⁷ mise en pratique pendant les « guerres de religion »⁶⁸ qui mirent aux prises les citoyens d'un même État⁶⁹. Que le mépris du monde cohabite avec la haine du prochain, que le lâche pacifisme coexiste avec le plus violent bellicisme est, pour d'Holbach, le signe de l'errance des théologiens qui prouve l'erreur du christianisme.

B. Un soldat anarchiste

Les citoyens de la république holbachienne ont certes le devoir de défendre leur patrie attaquée par une armée ennemie. Mais le gouvernement n'a pas pour autant le droit de les y contraindre⁷⁰. Il peut seulement les inviter à s'engager. Comment ? Non par des discours qui essayent de convaincre de la noblesse du sacrifice, mais par des actes qui attachent effectivement et affectivement à la patrie : « Rendez la Patrie chère aux hommes, & elle sera bien défendue ; vous n'aurez pas besoin de violence, pour exciter à défendre un bien que tous désireront de

⁶⁴ *La Théologie portative, op. cit.*, 1768, V° « Patrie », p. 80. Dans le même sens : *Histoire critique de Jésus-Christ ou Analyse raisonnée des Évangiles, s.l., s.n., s.d.*, p. 237 ; *Système de la nature op. cit.*, part. I, ch. XIII, p. 210-212.

⁶⁵ *Idem*, ch. XIV, p. 237 et, dans le même sens, p. 241.

⁶⁶ *Système social, op. cit.*, t. 1, I^e partie, ch. III, p. 30. Dans le même sens, N.-A. BOULANGER [P.-H. T. D'HOLBACH], *Le christianisme dévoilé, op. cit.*, ch. XII, p. 177-184.

⁶⁷ Pour reprendre le titre d'un de ses ouvrages publié anonymement, *De la cruauté religieuse*, Londres, s.n., 1769.

⁶⁸ *La Théologie portative, op. cit.*, V° « Guerres de Religion », p. 54. Dans le même sens et dans le même ouvrage : V° « Chaire », p. 33 ; « Paix », p. 77-78. Les autres ouvrages antireligieux du philosophe athée regorgent de ce genre d'accusation. V. par ex. *Le christianisme dévoilé, op. cit.*, ch. XI, p. 144-149 et ch. XIV, p. 222-226.

⁶⁹ *Système social, op. cit.*, t. 1, I^e partie, ch. IV, p. 41.

⁷⁰ *La politique naturelle, op. cit.*, t. 1, disc. IV, § 21, p. 190.

conserver»⁷¹. Le gouvernement doit comprendre que ses ordres ont plus de chance d'être « exécutés par des citoyens empressés à concourir au bien de la patrie »⁷² par amour plutôt que par la crainte.

Plus efficace, une telle politique est aussi et surtout plus légitime : « L'on acquiert le droit de commander aux hommes qu'en les rendant heureux », peut on lire dans une formule ramassée du *Système de la nature*⁷³. *A contrario*, la société « perd tous ses droits sur eux, quand elle ne leur procure aucun bien »⁷⁴ ou qu'ils sont si « faibles », qu'ils ne peuvent « contrebalancer les maux sans nombre »⁷⁵. Pourquoi ? Car l'utilité est « l'unique mesure des jugements de l'homme » en général⁷⁶. Cet utilitarisme, radical dans sa simplicité, résulte de l'absence de fondement naturel ou divin du pouvoir : si « nul mortel ne reçoit de la nature le droit de commander à un autre », chacun *peut* en revanche consentir à être dirigé par celui dont il espère recevoir plus de bien que ce qu'il pourrait obtenir par lui-même⁷⁷. Mieux encore, on peut dire que chacun *doit* y consentir dès lors que l'on donne une signification matérialiste au verbe « devoir » : « L'homme a des devoirs, parce qu'il est homme ; c'est-à-dire parce qu'il est sensible ; [...] parce qu'il est obligé de prendre les moyens nécessaires pour obtenir le plaisir & pour éviter la douleur »⁷⁸. Dans ces conditions, toute autorité anthropomorphe est superfétatoire car l'attrait « que nous éprouvons pour l'utile & l'agréable » est « invincible »⁷⁹. Invincible et individuel : le bonheur n'est pas un état mesurable objectivement mais le « plaisir continué »⁸⁰ qui prend des formes infiniment variées selon les individus⁸¹, dans la mesure où les tempéraments le sont eux aussi. L'infinie diversité des hommes entraîne l'impossibilité d'universaliser les jugements : « Personne ne peut être le juge de ce qui peut contribuer à la félicité de son semblable »⁸². Chaque individu est donc le seul juge

⁷¹ *Ibidem*. Les déclarations du même genre abondent dans *La politique naturelle, op. cit.*, t. 2, disc. VI, § 13, p. 76 ; § 23, p. 99 et la *Morale universelle, op. cit.*, t. 1, s. II, ch. VI, p. 87 et t. 3, s. V, ch. VIII, p. 208.

⁷² *La politique naturelle, op. cit.*, t. 2, disc. VI, § 9, p. 71. Dans le même sens : § 23, p. 97-99.

⁷³ *Système de la nature op. cit.*, I^e partie, ch. XVI, p. 256. De même, *La politique naturelle, op. cit.*, t. 1, disc. I, § 4-5, p. 8-10 et § 36, p. 49 ; *id.*, *Système social, op. cit.*, I^e partie, ch. XII, p. 134 ; *id.*, *La morale universelle, op. cit.*, t. 1, s. II, ch. IV, p. 82 et t. 4, s. IV, ch. III, p. 51.

⁷⁴ *Système social, op. cit.*, I^e partie, ch. XVI, p. 207.

⁷⁵ En plus du long développement que la *Politique naturelle* consacre à ces deux notions (disc. V en entier), v. *Système social, op. cit.*, II^e partie, ch. X, p. 98 ; *Éthocratie, op. cit.*, ch. II, p. 10-11.

⁷⁶ *Système de la nature op. cit.*, I^e partie, ch. XV, p. 235.

⁷⁷ *Système de la nature op. cit.*, I^e partie, ch. XVI, p. 256.

⁷⁸ *La politique naturelle, op. cit.*, t. 1, disc. I, § 7, p. 17-18. De même, *Morale universelle, op. cit.*, t. 1, s. II, ch. I, p. 65.

⁷⁹ *La politique naturelle, op. cit.*, t. 1, disc. I, § 7, p. 17-18. Dans le même sens, voir la définition des de l'obligation morale et des lois naturelles dans le *Système social, op. cit.*, t. 1, I^e partie, ch. VII, p. 67 et 71-72, ainsi que celle du plaisir et de la douleur dans la *Morale universelle*, t. 1, s. I, ch. IV, p. 12.

⁸⁰ *Système de la nature op. cit.*, part. I, ch. XV, p. 235. Dans le même sens : *Système social, op. cit.*, I^e partie, ch. XIV, p. 158 et s. et *id.*, *La morale universelle, op. cit.*, t. 1, s. I, ch. IV, p. 12.

⁸¹ V. *Système de la nature op. cit.*, part. I, ch. XVI, p. 253-255.

⁸² *Idem*, part. I, ch. XV, p. 237.

compétent pour mesurer son bien-être et décider en conséquence d'obéir ou non au pouvoir, de le défendre ou de lui résister⁸³.

Conséquence naturelle du despotisme, la résistance est, de ce fait, légitime. Pour un philosophe matérialiste, la Nature sanctionne en effet elle-même ses propres lois. Sa justice immanente s'exprime particulièrement et paradoxalement dans la prolifération des crimes⁸⁴ par lesquels les criminels se « venge[ent] par des infractions multipliées du joug qu'on leur impose »⁸⁵. La mauvaise société est responsable de la propagation des vices et notamment du « découragement »⁸⁶ synonyme de lâcheté. Déplorable sera la qualité de ses soldats misérables, engourdis par la superstition, abrutis sous les coups d'une discipline rigoureuse, humiliés par les mauvais traitements des officiers, pliés par la force de l'habitude⁸⁷. Les chances de victoires sont alors compromises : « Quels secours l'État peut-il se promettre de cadavres vivants, extenués par la fatigue & la faim ? Comment inspirer de l'ardeur pour défendre leur pays & leurs lois, à des hommes pour qui la vie est un fardeau & qui n'ont rien à défendre »⁸⁸ ? C'est impossible, comme l'a prouvé la défaite des « innombrables armées de Xerxès [...] par une poignée d'Athéniens »⁸⁹. À long terme, « [l'] ivresse momentanée », « [l'] impétuosité passagère » qui remplacent la solide « ardeur guerrière », sont non seulement vouées à « disparaître » sous l'effet de la réflexion⁹⁰ mais aussi à se transformer en férocité qui se retournera contre le « despotisme toujours inconséquent »⁹¹.

⁸³ Voir *La politique naturelle, op. cit.*, t. 1, disc. IV, § 1-2, p. 160-162.

⁸⁴ En ce sens : *Système de la nature op. cit.*, I^e partie, ch. XIV, p. 221 et ch. XVII, p. 272 ; part. II, ch. XIV, p. 574-576 et *id.*, *La politique naturelle, op. cit.*, t. 1, disc. I, § 21, p. 34-35 ; t. 2, disc. V, § 5, p. 11.

⁸⁵ *La politique naturelle, op. cit.*, t. 1, disc. I, § 24, p. 38.

⁸⁶ *Système de la nature op. cit.*, I^e partie, ch. IX, p. 112-113.

⁸⁷ *La politique naturelle, op. cit.*, t. 2, disc. V, § 18, p. 27-28. Dans le même sens : *Système social, op. cit.*, t. 2, II^e partie, ch. XV, p. 265-266 ; *id.*, *La morale universelle, op. cit.*, t. 2, s. IV, ch. VI, p. 118. Ces modes de manipulation des soldats opèrent également sur le reste des citoyens : cf. *La politique naturelle, op. cit.*, t. 2, disc. V, § 5-6, p. 9-11 ; *Système social, op. cit.*, t. 2, II^e partie, ch. I, p. 5-6, ch. X, p. 107 et ch. XV, p. 165-167.

⁸⁸ *La politique naturelle, op. cit.*, t. 1, disc. IV, § 20, p. 188.

⁸⁹ *La politique naturelle, op. cit.*, t. 2, disc. VI, § 23, p. 99.

⁹⁰ *Idem*, t. 2, disc. VI, § 22, p. 96. Dans le même sens : disc. V, § 25, p. 35.

⁹¹ *Idem*, t. 2, disc. V, § 18, p. 27. Dans le même sens : § 25, p. 35, § 30, p. 44-45 et *Système social, op. cit.*, t. 2, II^e partie, ch. XV, p. 172-174.

Conclusion

Dans quelle mesure d'Holbach peut-il être qualifié de républicain plébéien ? L'étude de sa doctrine militaire conduit à apporter une réponse nuancée à cette question. On ne retrouve en effet que deux des quatre caractères de la sensibilité radicale mise en lumière par Jacques de Saint-Victor et Thomas Branthôme. S'il s'agissait de quatre critères cumulatifs, on devrait alors nier le qualificatif de plébéien. Mais s'ils forment plutôt un faisceau d'indices⁹², on peut admettre que d'Holbach inaugure, par sa critique féroce des pouvoirs religieux et politiques, un courant révolutionnaire qui est néanmoins teinté d'un lourd conservatisme fondé sur un profond pessimisme anthropologique. S'il peut être tenu pour l'un des premiers théoriciens du républicanisme plébéien, d'Holbach est sans doute l'un des plus modérés, beaucoup plus que ses successeurs.

Paul Chauvin-Hameau

Maître de conférences

Université François Rabelais de Tours

⁹² Ce qui semble bien le cas : J. de SAINT-VICTOR, T. BRANTHÔME *Histoire de la république en France, op. cit.*, p. 7-8.